

Le gros démarrage des vitrines a commencé



ENSEIGNES. Elles sont une quarantaine à avoir adhéré au principe des vitrines.

Depuis la signature, en juillet, de la convention entre le comité des commerçants, les vitrines de Roanne et la municipalité, les vitrines du Coteau ont fédéré une bonne quarantaine d'enseignes, avenue de la Libération. Chez les partenaires, on salue déjà ce chiffre.

Le démarchage organisé durant l'été a porté ses fruits. « On a vraiment été très bien reçu chez les commerçants du centre-ville, y compris chez ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas pu adhérer cette année », rapporte Jean Principato, des Vitrines de Roanne.

La fin du mois d'août constituait une échéance importante. En effet, la brochure qui répertorie les commerces affiliés de Roanne, de Charlieu et désormais du Coteau, va pouvoir être éditée. Et

dans la foulée, les premiers chèques cadeaux feront leur apparition dans la ville en octobre. Une quarantaine de commerces vont donc les accepter. En ce qui concerne leur distribution, les Costellois pourront en acheter, dès cet automne, à l'agence du Crédit agricole, ainsi qu'au supermarché Market des Plaines.

Avant même la mise en circulation des chèques Cad'Oh!, ce joli démarrage prouve la bonne image des Vitrines auprès des commerçants, qui connaissent déjà le principe. Mais aussi que la logistique mise en place par les Vitrines, aujourd'hui dans le démarchage et demain dans l'animation, est essentielle. La manne des chèques, qui a rapporté l'an dernier 650.000 euros au commerce local, profitera donc bientôt aussi au Coteau. ■